

DECRET N° 97-317 DU 17 JUILLET 1997

Chargeant Monsieur **Sévérin ADJOVI**, Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense Nationale de l'intérim de Monsieur **Théophile N'DA** Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale pour compter du **02 Juillet 1997**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

CHEF DE L'ETAT

CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E

ARTICLE 1ER : Pour compter du **02 Juillet 1997**, Monsieur **Sévérin ADJOVI**, Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense Nationale est chargé de l'intérim du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale pendant l'absence de Monsieur **Théophile N'DA**.

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

FAIT A COTONOU, LE **17 JUILLET 1997**

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernant,


Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MCAT-MEHU 4 SGG 4
AUTRES MINISTRES 16 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-